

<b>Nom d'équipe :</b> GORILLAZ			
<p><b>Pour le 1<sup>er</sup> mai :</b> minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin :</b> documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a></p>			
			
1 Charles Gauvreau	2 Jonathan Millette	3 Éric Veilleux	4 Ben Welsh
			
5 Pierre-Marc Fontaine	6 Guillaume Galarneau	7 Frédéric Lapointe	8 Maxime Gauvreau
			
9 Marc-Olivier Michaud	10 Pier-Yves Michaud	11 Matthew Energy	12 Jean-Francois Bourdon
			
13 Ro Oum	14 Pascal Toupin	15 Jean-Philippe Lafrance	16 Jacques Pointejour
			
17 Louis-Frédéric Dénommé	18 Martin Desautels	19 Philippe Poirier	20 Jean-Marc Thibault